

Adresse de la commune de Franc-Cyr, ci-devant Saint-Cyr (Seine-et-Oise) qui invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Franc-Cyr, ci-devant Saint-Cyr (Seine-et-Oise) qui invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 51;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13446_t1_0051_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

2

Les citoyens de la commune ont donné à différentes époques pour le départ de nos volontaires ou équipement la somme de

30000

Depuis vendémiaire jusqu'au 1^{er} floréal, la commune a fourni aux armées (des) fourrages

1700 quint.

Dans cette quantité, il y en a eu beaucoup donné en pur don, et plusieurs citoyens sachant la pénurie de nos armées, quoique peu fortunés, s'empressèrent d'y aller à leur frais et dépens, et n'ont été remboursés que 8 mois après

La commune a fourni aussi son contingent de deux émines blé par homme d'après l'arrêté des représentants de Bonnet et Fabre

La commune a fourni ces 8 chevaux qu'elle a envoyés au dépôt à Montpellier, avec selles, bottes, brides. Le restant n'a pas été fourni faute de matières

chevaux 8

La commune a fourni 2 charettes à 3 colliers pour l'armée des Pyrénées Orientales avec tous ses attraites

mules 6
charrettes 2
les attraites

floréal
6

La commune a fourni 6 cavaliers qu'elle a envoyés au district de Pont-sur-Rhône, avec l'équipement prescrit par la loi

Nota : notre contingent n'était que de 5 cavaliers, et nous en avons fourni 6

sarrots 5
pantalons 5
bonnets de police 5
cols noirs 5
chemises 15
souliers 10
bas 10
sacs de toile 5

P.c.c. mêmes signatures + PAYER, ROUX, COLLET, POUET, DUFRENE, BOURGNOTTE, ALLEGRE, GANDEBISC.

14

13

La Société populaire de Saint-Arnould, district d'Yvetot, département de la Seine-Inférieure, félicite la Convention d'avoir déjoué les conspirations, et fait tomber sous le glaive de la loi la tête des scélérats qui les avoient ourdies pour assassiner le peuple. Elle invite la Montagne à rester à son poste, et à éloigner des armées et des emplois civils tous les ci-devant nobles et prêtres. Elle annonce que cette commune, toute pauvre qu'elle est, vient d'offrir à la patrie 36 chemises, 2 paires de souliers et 5 paires de bas : cette offrande, dit-elle, doit être d'autant plus agréable aux défenseurs qu'elle provient du denier de la veuve et de l'orphelin. Elle dit que les habitants de cette commune ne reconnoissent que le temple de la raison, et qu'elle a déposé au district l'argenterie du ci-devant culte.

Elle termine par prier la Convention de l'autoriser à changer le nom de St-Arnould, qu'elle porte, en celui de la Montagne-sur-Seine.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au Comité de division (1).

La Société populaire de Franc-Cyr, ci-devant Saint-Cyr, district de Dourdan, département de Seine-et-Oise, invite la Convention à rester à son poste. Du courage, Législateurs, soutiens d'un peuple nombreux ! nous jurons de vous soutenir d'ici, nous le jurons, et notre serment ne finira qu'avec la vie. Elle demande qu'on lui fasse passer le bulletin de la Convention pour s'instruire, et d'accorder à leur commune le nom de Franc-Cyr au lieu de Saint-Cyr.

Mention honorable, insertion au bulletin; renvoi au Comité de correspondance, et pour le changement de nom aux Comités de division et d'instruction publique (1).

15

La Société populaire de Delemont (2) félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et demande la suppression des Comités de surveillance des campagnes; elle se fonde sur ce que l'ignorance, l'égoïsme et les préjugés des

(1) P.V., XXXVIII, 138. Bⁱⁿ, 9 prair. (suppl^t) et 10 prair. (1^{er} suppl^t); Mon., XX, 590.

(1) P.V., XXXVIII, 138. Bⁱⁿ, 10 prair. (1^{er} suppl^t).
(2) Mont Terrible.